

**STRATÉGIE**

**MOYENS**

**OBJECTIFS**

Notre offre de formations est susceptible d'évoluer et d'être complétée au fil de l'année. Tenez-vous informé grâce à Cerfrance Connect et notre site internet.



Cerfrance Adheo est certifiée pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA, SGS ICS / 29 avenue Aristide Briand / 94111 ARCUEIL, Cedex. Plus d'infos sur le site [www.qualicert.fr](http://www.qualicert.fr)

Retrouvez les fiches formations sur [www.cerfrance-adheo.fr](http://www.cerfrance-adheo.fr)

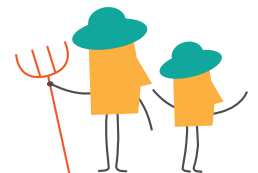
**CONSTRUIRE SON PROJET PATRIMONIAL TOUT AU LONG DE LA VIE**

**FUTUR RETRAITÉ : RÉUSSIR MA TRANSMISSION !**

Le moment de partir en retraite approche !

**Savez-vous ce que vous allez transmettre ?** À qui ? Quand ? Comment ? À quel prix ?

Devez-vous commencer à transmettre votre patrimoine à votre famille ? **Anticiper un départ en retraite permet de transmettre plus sereinement** et efficacement une entreprise pérenne, tout en préservant son cadre et niveau de vie.



**OBJECTIFS**

Être en mesure de transmettre son patrimoine professionnel et privé :

- > en optimisant la fiscalité et l'organisation juridique des biens
- > en préservant son pouvoir d'achat et son autonomie de décision.

**PUBLIC VISÉ & DATES**

Tout exploitant(e) agricole sur le point de prendre sa retraite ou en réflexion, avec un projet de transmission.

**BAR-LE-DUC : 17 ET 24/11/2020**  
**BELLEVILLE : 27/11 ET 04/12/2020**  
**LAXOU : 11 ET 18/12/2020**

**TARIF**

**470 € (plein)**

**Prise en charge totale pour les éligibles VIVEA\***

\* Voir encadré informations pratiques

**2**  
**JOURS**

**L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET LA HOLDING EN AGRICULTURE**



La réglementation évolue. En tant que gérant, il est essentiel de bien **connaître les différents dispositifs d'optimisation existants** et de se poser les bonnes questions pour tirer au maximum profit de son montage sociétaire :

- > Quel régime fiscal choisir ? Impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés ?
- > En cas de multistruktures, comment les organiser entre elles ? La structuration holding est-elle adaptée ?

**OBJECTIFS**

Maîtriser les aspects relatifs à son régime fiscal et à la mise en place d'une holding, tant en matière de gestion de son patrimoine que d'optimisation fiscale et sociale.

**PUBLIC VISÉ & DATE**

Tout exploitant(e) agricole en société connaissant le fonctionnement courant d'une société.

**LAXOU : 19/01/2021**

**TARIF**

**270 € (plein)**

**0 à 90 € (selon la prise en charge VIVEA\*)**

\* Voir encadré informations pratiques

**1**  
**JOUR**

## VENTE DIRECTE ET CIRCUITS COURTS : PARTICULARITÉS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Vendre directement au consommateur nécessite de **respecter certaines obligations réglementaires**. Comment tenir ma caisse ? Quelles sont les mentions indispensables à faire figurer sur mes factures ? Comment établir mes conditions générales de vente ? À quelles autres réglementations dois-je prêter attention (accueil de clients, règles sanitaires...) ?

Par ailleurs, cette formation vous permettra de **manipuler les outils informatiques "Caisse" et "Devis facturier" pour faciliter vos pratiques administratives** et les échanges avec votre comptable.



## OBJECTIFS

- > Mettre en place les bonnes pratiques concernant les conditions générales de vente, la caisse, les factures propres à la vente directe)
- > Utiliser les outils "Caisse" et "Devis facturier" de Cerfrance connect.

## PUBLIC VISÉ &amp; DATES

Tout exploitant(e) agricole faisant de la vente directe ou en projet.

**BELLEVILLE : 28/01/2021**  
**LAXOU : 08/02/2021**

## TARIF

**270 € (plein)**

**0 à 90 € (selon la prise en charge VIVEA\*)**

\* Voir encadré informations pratiques

**1**  
JOUR

## CONSTRUIRE SON PROJET PATRIMONIAL TOUT AU LONG DE LA VIE

## COMPRENDRE L'ACTUALITÉ PATRIMONIALE POUR FAIRE LES BONS CHOIX



Quelles sont les dernières **nouveautés fiscales et patrimoniales** ?

Ont-elles des répercussions sur la gestion de mon patrimoine ? Et si oui, que dois-je faire ?

**Bien cerner les enjeux des dernières lois de finances** et de l'évolution de l'actualité économique et juridique vous permettra de faire les bons choix dans la gestion de votre patrimoine professionnel et personnel.

## OBJECTIFS

- > Réaliser, au regard de l'actualité récente, les arbitrages nécessaires pour créer, développer et sécuriser son patrimoine professionnel et personnel, grâce aux principaux moyens disponibles pour valoriser dans le temps sa trésorerie et ses capitaux.

## PUBLIC VISÉ &amp; DATES

Tout chef d'entreprise

**COMMERCY : 09/02/2021**  
**BELLEVILLE : 18/02/2021**

## TARIF

**270 € (plein)**

**0 à 90 € (selon la prise en charge VIVEA\*)**

\* Voir encadré informations pratiques

**1**  
JOUR

## Informations pratiques

## PRIX DE NOS FORMATIONS

Le premier montant affiché correspond au coût de la formation par personne (en HT). **La fourchette de prix s'applique aux personnes éligibles VIVEA** (la majorité de nos formations bénéficie d'une prise en charge partielle).

La participation facturée au final tient compte des financements obtenus pour la campagne en cours et ne préjuge en rien des financements futurs.

## CONTENU DE NOS FORMATIONS

Chaque formation fait l'objet d'une fiche détaillée accessible aux adhérents sur l'espace client Cerfrance Connect et sur le site internet [cerfrance-adheo.fr](http://cerfrance-adheo.fr).

## MODALITÉS DE NOS FORMATIONS

Cerfrance Adheo peut être amenée à changer une date ou un lieu en fonction des intervenants ou des participants et se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

## HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, veuillez nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.

## QUI EST ÉLIGIBLE VIVEA ?

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole non-salariés, les aides familiaux, les conjoints collaborateurs, les cotisants de solidarité qui relèvent du régime agricole (MSA) et éventuellement les créateurs ou repreneurs d'entreprise (nous contacter pour connaître les conditions).

Pour être éligible VIVEA, le ressortissant de VIVEA doit être à jour du paiement de sa cotisation formation recouverte par la MSA.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Participer à une formation peut vous donner droit :

- > au **crédit d'impôt Formation**
- > à une **prise en charge partielle du coût de votre remplacement**

**Plus d'informations auprès de votre comptable et/ou votre service de remplacement !**



## Inscriptions

Bulletin d'inscription et fiches formations complètes sur Cerfrance Connect / Rubrique "Consulter" et sur le site web [www.cerfrance-adheo.fr](http://www.cerfrance-adheo.fr).

Besoin d'une formation spécifique pour vous, vos salariés, avec d'autres agriculteurs ? **D'autres formations peuvent être mises en place sur demande.**

## Contact

**Cerfrance Adheo**

**Stéphanie MOREL - Chargée de mission Formation**

03 83 96 32 82

[smorel@adheo.cerfrance.fr](mailto:smorel@adheo.cerfrance.fr)

5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU